



Démarrage préavis lors entretien préalable?

Par **johanne60**, le **21/10/2009** à **09:00**

Bonjour,

Dans le cadre d'un licenciement économique, si l'employeur est d'accord pour dispenser le salarié de son préavis, peut-on faire démarrer le préavis juste après l'entretien préalable?
Sinon, quels biais pour que le dernier jour travaillé démarre juste après cet entretien?
En effet, a quelques jours près, le choix du dernier jour travaillé changerait énormément la base de calcul des indemnisations assedic !

Merci pour vos conseils!